

plus pures gloires de l'épiscopat, jeté par les événements, par le flot envahisseur des armées françaises, dans un coin de l'Allemagne; ces grandes dames qu'il a connues à Paris, le retrouvant là après des événements qui ont fauché leur famille; l'une d'elles, berçant sa douleur en tricotant pour le vieux pontife exilé et dénué, interrompant son travail pour entendre les récits poignants de sa sœur, M^{me} de La Fayette, le prélat recevant avec reconnaissance de ces mains patriciennes une couverture qu'il donna peut-être à plus pauvre et plus frileux que lui, voilà le tableau que nous présenta la petite ville d'Altona en 1795.

conduire à nouveau M. de Bonal en Allemagne Il mourut à Munich le 3 septembre 1800. Son métropolitain, l'archevêque de Bourges, apprenant sa fin prochaine, écrivait : « Mes yeux se baignent de larmes quand je pense à la perte dont nous sommes menacés. » Il sentait qu'en M. de Bonal allait s'éteindre l'un des prélats les plus considérables et les plus respectés de l'Église de France. — THEINER, *op. cit.*, 103-122. — *M. de Paységur*, par le vicomte de BRIMONT, 1897, in-8°, p. 344-345.

CHAPITRE IV

Le clergé réfugié en Espagne

I. Comment et de quels pays les exilés affluent de tous côtés en Espagne par terre et par mer. — Réceptions triomphales, harangues. — Les plus grandes familles honorées de les recevoir. — Le roi bon, mais timide. — A la différence de l'Angleterre, c'est le peuple qui, en Espagne, est particulièrement enthousiaste. — II. Bien reçus par le clergé, mais quelques jalousies chez les prêtres espagnols très ignorants. — Attaqués par un évêque comme mondains. — Suspects de gallicanisme et de jansénisme. — Tout ministère paroissial interdit à nos prêtres. — III. Réception dans les monastères. — Nos prêtres soumis à la règle très dure et punis s'ils y manquent. — Les évêques retirés à Montserrat. — Curieuse existence de l'évêque de Tarbes dans son ermitage. — La pitance de Boyer d'Anti dans un couvent. — IV. Très bien reçus par les évêques. — Prodiges de charité de l'évêque d'Orense. — Misère, métiers divers pour vivre. — L'exclusion de tout ministère plus cruelle encore que la misère. — Malgré tout, hospitalité mémorable en Espagne. — La réception en Portugal.

I

L'Espagne, si voisine de la France, devait attirer plus encore que l'Allemagne les malheureux proscrits à la recherche d'un refuge. C'était une nation essentiellement catholique; prêtres et évêques, en débarquant sur cette terre hospitalière, étaient sûrs d'y retrouver leur Dieu et les cérémonies de leur culte.

Nous les voyons, en effet, quand furent portés les décrets de déportation, et, une seconde fois, après le coup d'État de Fructidor, se diriger en masse vers ce pays. Ils n'arrivaient point seulement des départements limitrophes. Les provinces plus éloignées, comme l'Albigeois, le Quercy, la Guyenne, le Périgord, le Rouergue, le Gévaudan, le

Velay, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou, envoient des légions de fugitifs. Il n'est pas jusqu'à la Vendée, la Bretagne, qui ne fournissent un contingent important à cette émigration ecclésiastique. La voie la plus naturelle était le passage des Pyrénées. Il se fait à travers ses gorges, ses routes, ses sentiers, une infiltration incessante. En une seule nuit, on voit passer treize voitures remplies de prêtres déportés dans les montagnes de l'Ariège. D'autres arrivent par mer. Partis de Brest, de Saint-Nazaire, de Paimbœuf, des Sables-d'Olonne, de Bordeaux, d'Agde, etc., ils débarquent sur les rivages de la Péninsule. Les documents sur l'émigration espagnole ne sont point assez précis pour établir le nombre des réfugiés. Il fut très considérable. L'archevêque d'Auch évaluait à plus de 3,000 les prêtres accueillis dans les seules provinces de Catalogne, d'Aragon et de Valence. Deux archevêques et treize évêques français passèrent et résidèrent plus ou moins longtemps en Espagne ¹.

La réception fut triomphale. Cette catholique et généreuse nation vit en eux des prêtres, des malheureux. C'était assez pour émouvoir son cœur et sa foi. Les relations des témoins oculaires nous disent l'empressement admirable du peuple auprès des réfugiés. C'est à qui se portera à leur rencontre, à qui les recevra dans sa maison. Les

1. Les deux archevêques étaient M. de La Tour du Pin Montauban, archevêque d'Auch, et M. de Fontanges, archevêque de Toulouse. Les évêques étaient : MM. de Noé, évêque de Luçon ; de La Neuville, évêque de Dax ; de Cahuzac de Caux, évêque d'Aire ; de Montaignac, évêque de Tarbes ; de Villeville, évêque de Bayonne ; de Royère, évêque de Castres ; de Castellane, évêque de Lavaur ; de Chanterac, évêque d'Alet ; d'Osmond, évêque de Comminges ; de Lastic, évêque de Rieux ; de Couey, évêque de la Rochelle ; de Thémis, évêque de Blois ; de Bruyère-Chalabre, évêque de Saint-Omer. Signalons sur l'émigration du clergé français en Espagne l'étude du P. Delbrel, dans les *Etudes religieuses* de septembre, octobre et novembre 1891, et les ouvrages de M. Geoffroy de Grandmaison : *L'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution* ; *Un curé d'autrefois, l'abbé de Talhouët*. L'Allemand Fischer dit avoir compté en Espagne, en 1797 et 1798, 22,000 ecclésiastiques, chiffre évidemment exagéré. On signale 500 prêtres dans la ville de Bilbao, en septembre 1792. L'évêque de Luçon écrit en mars 1795 : « Presque tout mon clergé est en Espagne. » THEINER, II, pp. 253, 263.

femmes du plus haut rang leur prodiguent les soins les plus humbles. « Il me semble, s'écrie l'une d'elles, que je sers les apôtres. » Lorsque, après leur séjour, les convives ainsi choyés parlent d'acquitter leur dette, on leur répond avec une vivacité tout espagnole : *Injuria, señor, injuria, pro amore Dei*. « Vous nous faites injure, Monsieur, vous nous faites injure ; c'est pour l'amour de Dieu ¹. »

Les démonstrations envers les évêques étaient particulièrement imposantes. Lorsque l'archevêque d'Auch a passé la frontière avec les évêques de Lavaur et de Tarbes, leur voyage du val d'Aran à Montserrat s'opère au milieu du concours et de l'acclamation des populations. « Les honneurs qu'on nous rendait, dit l'un d'eux, dans les villes et villages où nous passions, donnaient à notre marche un air de triomphe, et vous n'auriez pas cru que nous n'étions que des fugitifs. Le bruit de nos malheurs, répandu dans la Catalogne, attirait sur notre passage un peuple nombreux, qui venait même des endroits éloignés de notre route ; il nous suivait en poussant des cris de joie, en demandant notre bénédiction, et en nous offrant des vœux pour la fin des maux de l'Église et pour notre prompt retour dans notre patrie. Partout nous étions annoncés par le bruit des cloches et de la mousqueterie. Les *alcades* ou maires, les corps séculiers et réguliers, venaient nous haranguer. » Les récits des exilés, en nous rapportant mille traits touchants d'une charité naïve, ingénieuse, font revivre à nos yeux le souvenir d'une hospitalité qui ne fut nulle part plus populaire et plus généreuse. Les grandes familles ne veulent pas rester en arrière. Un humble prêtre, petit vicaire de village, est recueilli dans une des maisons les plus aristocratiques de Madrid, y occupe l'appartement le plus luxueux, « la chambre de la reine », et trouve tous les

1. Relation d'un prêtre déporté du diocèse d'Angers. (*Recue de l'Anjou et du Maine*, 1853-1854, p. 568.)

jours un écu sous son couvert. A Majorque, le marquis de Campo-Franco met une de ses propriétés, El Rafal, à la disposition de M. de Fontanges, archevêque de Toulouse. Après son départ, l'ornement qu'il portait à l'autel est précieusement conservé et une inscription rappelle qu'il a servi à un prélat exilé pour sa foi ¹.

Charles IV marchait de cœur avec la nation dans ces témoignages de compassion pour des malheureux. Mais il était trop insignifiant pour faire triompher ses sentiments. On le vit, d'un côté, distribuer, de 1792 à 1800, plus de 250.000 livres au clergé exilé; de l'autre, signer les ordonnances les plus déplorables. Celle du 2 novembre 1792 confinait les prêtres étrangers dans l'intérieur des terres, à vingt lieues de la frontière, leur interdisait le séjour de la capitale et des grandes villes, les internait dans les monastères où ils devaient mener la vie commune. La guerre qui, en 1793, éclate avec la France, rend très difficile l'accès de l'Espagne; et quand la paix est signée en juillet 1795, le désir de vivre en bonne intelligence avec la République arrache au gouvernement de nombreuses expulsions et déportations de prêtres réfugiés.

En Espagne, c'est le peuple qui se lève pour faire aux prêtres émigrés une réception digne de leurs vertus et de leur infortune. En Angleterre, nous avons surtout admiré la conduite des pouvoirs publics et des classes dirigeantes, qui se montrèrent admirables envers des proscrits, alors que des préventions et des haines fermentaient encore dans le fond de la nation. En Espagne, c'est le peuple qui acclame, qui assiste en leur personne les représentants de Dieu, persécutés pour leur foi, tandis que le gou-

1. Citons ce trait de la sympathie des Espagnols. Deux prêtres n'ayant pas de parapluie, et pour cause, longent une maison par une grande averse. Une servante arrive en toute hâte et les force à accepter, « de la part de ses maîtres », comme cadeau, une paire de parapluies qui les préservera de l'ondée. (P. DELBREL, *loc. cit.*)

vernement trahira trop souvent les devoirs de l'hospitalité.

II

Le clergé français devait naturellement s'attendre à recevoir bon accueil du clergé espagnol. Son espérance ne fut pas trompée. Il faut néanmoins convenir que, plus d'une fois, des préventions, des jalousies vinrent contenir l'élan de sa générosité et, en quelque sorte, gâter l'accueil qu'il faisait à ses malheureux confrères. Dans le diocèse de Tolède, les largesses du cardinal-archevêque Lorenzana indisposent plusieurs de ses prêtres, qui regardent comme enlevé à eux-mêmes ce qui est donné à autrui. On profite de la chute de Robespierre pour pousser le prélat à les renvoyer dans leur pays. On ne craint pas de calomnier nos compatriotes; on leur reproche, en particulier, d'avoir lâchement abandonné leur troupeau. Dans les Universités, on voit soutenir des thèses sur le devoir de la résidence imposé aux pasteurs. Ces griefs trouvent créance auprès de deux prélats, l'évêque de Girone et l'évêque de Santander. Ce dernier, don Rafael Menendez, qui avait, en 1792, fait bon accueil aux émigrés, lance en 1794 un mandement sévère pour le clergé français qu'il accuse, dit-il, de s'être livré aux pompes de la vanité et du luxe avant 1789, qu'il incrimine d'avoir amené la Révolution ¹. Il y avait beaucoup d'ignorance dans les préventions du

1. « En France, dit l'évêque de Santander, clercs, prêtres, curés, religieux, évêques, se peignaient, se frisaient, se pommadaient, se poudraient, comme les enfants du siècle les plus imbus de l'esprit de siècle »; et au moment de leur expulsion, « ils se présentèrent en Espagne soigneusement peignés et comme en tenue de gala ». Le prélat conclut par cette apostrophe son long dithyrambe : « O scandale! ô éternel opprobre du clergé français! opprobre qui ne peut se laver qu'avec des larmes bien brûlantes, d'autant qu'il est impossible que l'eau froide suffise pour faire disparaître toute cette pommade. » *El Reyno de Dios... Exhortacion que el obispo de Santander, etc., 1794.*

clergé espagnol contre le clergé français. Il ne connaissait guère l'histoire de notre pays. Des émigrés rencontrent en Aragon une population qui, en 1792, n'avait pas entendu parler des événements de France.

Ces attaques blessèrent l'épiscopat français. « Elle est bien extraordinaire, écrit de Suisse l'évêque de Luçon, cette conduite de certains évêques espagnols à notre égard; et quand je compare le sort que nos frères éprouvent en Angleterre avec celui qu'ils éprouvent dans le royaume catholique, je ne reviens pas de mon étonnement, et je regrette bien que mes amis n'aient pas préféré d'aller en Angleterre où tous les persécutés sont recueillis et secourus avec une générosité qui doit couvrir de confusion les pays catholiques ¹. »

Tandis que l'évêque de Luçon commente avec cette émotion des attaques dont, à distance, il s'exagère la gravité, l'archevêque d'Auch s'occupe de les réfuter dans un mémoire qu'il comptait envoyer à Rome. L'abbé Larroque, plus tard vicaire général de Toulouse, publia son *Apologeticus ad Hispanos*, et un grand vicaire de Saintes rédigea un traité ² sur le même sujet.

Il était aisé de justifier la conduite du clergé français, de prouver qu'il n'avait quitté son poste que pour fuir la persécution et la mort; mais d'autres préventions étaient plus difficiles à vaincre. Le gallicanisme n'avait pas cours au-delà des Pyrénées, il leur fut reproché. En traitant nos prêtres de gallicans, on oubliait qu'ils avaient tout sacrifié à l'unité avec le Saint-Siège. On les tenait aussi pour jansénistes, plusieurs, comme l'écrivait à l'un d'eux M. Émery, ayant gardé « de leur première éducation un souvenir de jansénisme, des préjugés rigoristes ³ ». Aussi

1. Lettre inédite de M. de Mercy, Soleure, 16 février 1793.

2. Ce traité de l'abbé Taillet est publié dans les *Martyrs de la foi pendant la Révolution*, par l'abbé GUILLOX. — 1821, t. I, p. 509; t. II, pp. 492, 552, etc.

3. *Archives de Saint-Sulpice*, lettres de M. Emery à M. Babal, à Orense.

un évêque espagnol répondait-il à une demande de pouvoirs de confesser, faite par des émigrés : « Non, vous vous aviseriez de refuser ou de différer l'absolution et vous recevriez quelque coup de couteau. » N'était-ce pas un peu par jansénisme, un peu par dédain des coutumes étrangères, que les nombreux prêtres du Périgord et de l'Agenais, réfugiés à Saragosse, assistant pour la première fois, en 1793, à la solennelle procession en l'honneur de la Vierge *del Pilar*, si vénérée des Aragonais, prirent scandale de voir clergé et fidèles faire la génuflexion en défilant devant la statue? En passant à leur tour, ils se contentèrent de s'incliner, voulant éviter tout ce qui pouvait ressembler à l'idolâtrie. Étonnement et bientôt huées et menaces des Espagnols si ardents dans leur foi. Pour les calmer, il fallut prétexter l'ignorance des étrangers sur les usages nationaux. Mais leur réserve vint refroidir la compassion envers les proscrits. Parmi les motifs de défiance, il y en avait un bien étrange. On paraît craindre que des prêtres exilés ne partagent et ne viennent répandre quelques-unes de ces idées françaises, *ideas francesas*, que la Péninsule avait en horreur et qui mettaient le feu aux quatre coins du monde.

C'en était assez pour faire approuver par l'Église espagnole l'ordonnance royale du 2 novembre 1792, qui interdisait aux prêtres français le ministère de la prédication, de la confession et l'enseignement public ou privé ¹. On

1. L'article 10 de l'ordonnance portait : « Il ne leur sera donné de pouvoirs que pour entendre les confessions les uns des autres, nullement pour confesser les fidèles; on leur refusera absolument la permission de prêcher; on pourra les autoriser à célébrer le saint sacrifice de la messe, mais non à exercer aucune autre des fonctions ecclésiastiques. » — Art. 11 : « Ils ne devront s'adonner à aucune sorte d'enseignement, ni public, ni privé. » — En fait, il y eut de nombreuses exceptions à cet exclusivisme déjà si rigoureux. Dans les diocèses de Tolède, d'Orense, des prêtres français eurent une certaine participation au ministère public. Il y eut parmi eux quelques prédicateurs en renom. Les établissements publics d'instruction ne leur furent ouverts que difficilement et avec permission expresse; mais un grand nombre donnèrent des leçons et prirent des préceptorats. (DELBREL, *loc. cit.*)

sait que la République, lorsque les relations avec le gouvernement espagnol devinrent plus amicales, encouragea puissamment, par haine des émigrés, tout ce qui pouvait leur nuire.

III

L'attitude des religieux à l'égard du clergé français, tout en restant ordinairement correcte et même généreuse, ne fut pas toujours sans reproche. L'ordonnance royale de 1792 prescrivait aux exilés, comme résidence obligatoire, les couvents et les monastères. C'était pour eux une bien rude épreuve. Il fallait d'abord se faire agréer, et bien des maisons « font toutes sortes de difficultés pour les recevoir ». Quand on est entré, plusieurs hôtes se trouvent parfois entassés dans un étroit espace, si l'édifice est petit. Quand il est grand, lorsqu'on a la chance de trouver refuge dans une abbaye, les néo-religieux se voient sans préparation, sans vocation, astreints tout à coup à la règle de la communauté. Les moines espagnols, avec leur nature ardente, leur foi naïve et impérieuse, ne comprennent guère les atermoiements et les accommodements avec la règle. Tel docteur en Sorbonne a l'obligation de balayer le réfectoire. Il est formellement défendu de sortir sans permission. Dans certaines provinces, l'évêque, l'abbé, font un devoir aux prêtres d'assister à tous les offices, de chanter les messes, d'obéir aux supérieurs. Un manquement est même parfois puni de « la relégation dans de pauvres couvents perdus au sommet de *sierras* à peine habitables ¹ ».

Quand plusieurs réfugiés sont réunis sous le même toit, ils trouvent dans leur intimité, dans le rapproche-

1. Notice sur M. Besse.

ment d'une même race, d'une même langue, d'une même infortune, un soulagement à leur malheur. Qu'on se représente l'isolement, la tristesse de ceux qui sont condamnés à vivre seuls, dans de petits couvents, au milieu de religieux que leur nationalité, leur langue, leurs goûts et leurs habitudes leur rendent étrangers; on comprend qu'ils aient regretté leurs presbytères. Gardons-nous cependant de rien exagérer. Si l'hospitalité des monastères imposa parfois aux émigrés des souffrances dont l'écho a été recueilli dans les documents contemporains, il faut reconnaître que les religieux, tout en montrant assez souvent des défiances, de véritables exigences à l'égard du clergé français, pratiquèrent en général les devoirs de la charité.

Nous pourrions suivre nos exilés dans les principaux couvents qui leur servaient de refuge. Le plus important était l'abbaye de Montserrat, construction immense, perchée sur une haute montagne, à dix lieues de Barcelone, peuplé par cent quarante religieux bénédictins remplis de ferveur, couronné par treize ermitages situés aux plus hauts rochers et habités eux-mêmes par des saints. L'évêque de Tarbes nous a redit ¹ la marche triomphale des prélats français à travers les populations religieuses de la Catalogne. La caravane, montée sur trente mulets, ne manquait pas de pittoresque en gravissant les sentiers abrupts de Montserrat. Les proscrits reçurent un accueil empressé dans l'abbaye, et furent logés dans un quartier séparé où ils pouvaient, dit le prélat, faire leur « petit ménage ». Petit, en effet, était le ménage et pour cause. Cet évêque écrivait quelque temps après à un

1. La relation de l'évêque de Tarbes fut publiée par le journal de Feller et par l'abbé d'Auribeau dans ses *Mémoires*, et tout récemment par l'abbé Duffau. Les évêques avaient avec eux plusieurs prêtres français. Nous trouvons, entre autres, à Montserrat, Saussol, grand vicaire de l'évêque de Lavaur, plus tard évêque de Séez; Séguin des Hons, chanoine de Saint-Pons, vicaire général d'Agen, plus tard évêque de Troyes.